

Innover à Senlis

Un projet d'habitat participatif

LE PROJET EN QUELQUES LIGNES

La Ville de Senlis, en partenariat avec le Parc Naturel Régional (PNR) Oise-Pays de France, lance son premier projet d'habitat participatif en accession abordable à la propriété. Il est destiné en priorité aux Senlisiens, à tous ceux qui travaillent ou résident dans le pays de Senlis, et plus largement sur le territoire du PNR.

Le lieu proposé par la Ville est une parcelle communale qui se situe dans le quartier de Villevert, à moins de 15 minutes à pieds du centre-ville et en bordure du plateau agricole de Villevert.

L'espace de 5 500 m² peut permettre, en fonction du projet partagé, l'installation de 7 à 15 familles. Il inclut deux bâtiments à rénover dont l'un au moins devra permettre une ouverture sur le quartier.

Voici pour les contours, le reste est à décider par le groupe et ses partenaires éventuels... Le projet ne se fera sur la commune que si les candidats intéressés se manifestent et expriment l'envie d'échanger ensemble.

Avec un foncier identifié et disponible, une commune à l'écoute et un accompagnement professionnel, plusieurs conditions de réussite sont déjà réunies.



Terrain communal à l'angle des rues du Moulin Saint-Tron et du Vieux Chemin de Pont.

A QUI S'ADRESSE LE PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF ?

- Il y a sans doute autant de motivations que de besoins à chaque étape de la vie, mais la principale est que l'habitat participatif ouvre de nouvelles possibilités que ne permet pas un logement conçu par un tiers.
- Avec l'habitat participatif, les familles réfléchissent et contribuent à « la qualité de leur futur lieu de vie, espaces privés de leur logement et espaces communs choisis ».
- Leurs échanges, durant la conception du projet, permettent d'approfondir leurs besoins personnels et de découvrir qu'ils peuvent y répondre ensemble sur la base de valeurs communes.
- Les habitants économisent en partageant des espaces (comme une buanderie, un garage, un atelier ou une salle commune) ou des biens (plus besoin de 10 tondeuses, 10 sèches linge ou 10 chaudières) qui ne relèvent pas de l'intime. Ils prennent généralement en compte leurs besoins futurs en réfléchissant à l'évolutivité des espaces bâtis avec les professionnels qui les accompagnent...
- Ils apprennent à connaître leurs voisins pendant l'élaboration du projet avant l'emménagement. Une démarche qui construit des relations en même temps que des espaces de vie.

LA DÉMARCHE INDUIT PLUSIEURS BÉNÉFICES :

- Quand les candidats habitants échangent, apprennent à décider et à faire ensemble, ils développent leurs compétences sociales et leur perception de la société.
- Ils découvrent la richesse des talents et des compétences des membres du groupe en constitution et prennent confiance en eux. Ils seront plus enclins à s'entraider dans les moments difficiles de la vie.
- Certains projets vont même jusqu'à des formes avancées de solidarité pour des personnes fragiles. Ce qui paraissait inaccessible seul, devient possible à plusieurs.

RETOURS D'EXPÉRIENCES

Lorsque l'on visite des habitats participatifs réalisés il y a 30 voire 40 ans on constate souvent :

- Un sens développé de l'hospitalité.
- Une réflexion mûrie et des pratiques économes qui soutiennent la vie locale et améliorent la vie quotidienne tout en respectant l'environnement.
- Une attention à l'autre, et une ouverture sur le quartier et la ville. La salle commune ou les espaces de jeux pour les enfants sont souvent ouverts aux habitants du quartier pour une réunion d'association ou la fête locale.

Bien sûr cela ne se fait pas en un claquement de doigt. Il y a des obstacles à contourner et parfois des difficultés tant pour les particuliers que les autres parties prenantes impliquées. Toutefois l'expérience est enrichissante et contribue à faire de Senlis une ville attractive où il fait bon vivre.

Si vous êtes intéressé(s) par le projet, Il n'est pas trop tard pour vous inscrire aux ateliers !

Date limite d'inscription : 10 janvier 2017 (*lors du premier atelier*)

Atelier n°1 : 10 janvier 2017

Atelier n°2 : 24 janvier 2017

Atelier n°3 : 7 février 2017

Atelier n°4 : 28 février 2017

Les ateliers se dérouleront à 19h dans la salle des Capétiens
à la mairie de Senlis - Place Henri IV.

Ils seront animés par M. Pascal Lanselle - Alter Coopération.



Pour vous inscrire

Par mail : urbanisme@ville-senlis.fr

Par téléphone : 03.44.32.00.64